



SAMSAH Le Serdac (Association ALHPI)

SAMSAH - Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

Qui est concerné ?

Adultes

Nécessité de Notification MDPH

Structure spécialisée dans l'accueil d'un certain public :

Personnes en situation de handicap

Domaines d'activités principaux

Handicap psychique
Accompagnement
Soins psychiatriques et de réhabilitation

Coordonnées

3e étage 12 bis, rue des Pies 38360 Sassenage

samsah.sassenage@alhpi.com

04 76 26 07 31

<https://alhpi.com/etablissements-et-services/samsah-le-serdac/>

Modalités d'accès

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Intervention à domicile

Capacité d'accueil

109 personnes

Présentation

Créée en 2002, Accompagner Le Handicap Psychique en Isère (ALHPI) est une association loi 1901 à but non lucratif qui exerce dans le secteur médicosocial. Spécialisée dans l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap résultant de troubles psychiques ou de lésions cérébrales, l'association est gestionnaire de plusieurs établissements et services, répartis dans tout le département de l'Isère. L'objectif principal de l'association ALHPI est de favoriser, pour toute personne en situation de handicap d'origine psychique ou cérébrale, l'accès à des conditions de vie satisfaisantes grâce à un accompagnement adapté aux besoins individuels dans différents domaines de vie (logement, soin, activité sociale ou professionnelle)

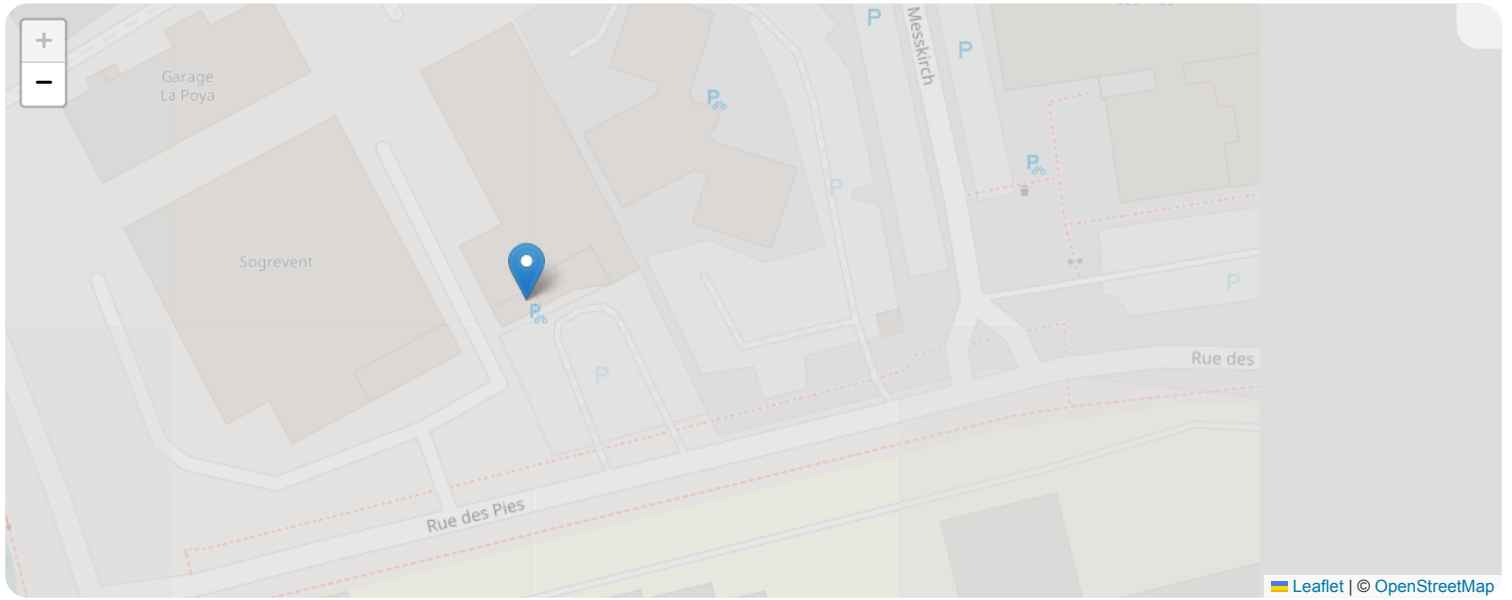
Objectifs & Missions

Le SAMSAH a pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soin, de contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes handicapées, en favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, universitaires ou professionnels, et l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Il propose donc une assistance pour tout ou partie des actes essentiels de la vie quotidienne ainsi qu'un suivi médical et paramédical en milieu ouvert. Le SAMSAH ALHPI Le Serdac a pour but de :

- Proposer un accompagnement adapté aux besoins de chaque personne
- Permettre le maintien à domicile des personnes en tenant compte de leur fragilité psychique
- Favoriser l'accès aux soins psychiatriques et somatiques
- Coordonner les différentes interventions autour de la personne

Le Service s'adresse à des adultes (au moins 18 ans) :

- En situation de handicap psychique
- Habitant le Département de l'Isère
- Nécessitant des soins psychiatriques
- Ayant un taux d'incapacité minimum de 50%
- Acceptant d'être accompagnés
- Vivant à domicile



[Signaler une erreur](#) >